

Bulletin d'inscription
JOURNÉES D'ÉTUDE ET DE FORMATION 2014
« Valorisation des collections archéologiques »
8, 9 et 10 octobre 2014 – Hyères et Marseille

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante : AGCCPF, 6, rue des Pyramides, 75041 PARIS cedex 01

NOM :

PRENOM :

- Adhérent à l'AGCCPF
 Non adhérent à l'AGCCPF

Etablissement ou Institution :

Adresse :

Code postal - Ville :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique :

COÛT D'INSCRIPTION Pour les 3 jours *:

- 190 € par personne, pour les adhérents à l'AGCCPF et les étudiants
- 250 € par personne pour les non adhérents

Option :

- s'inscrit à la visite « palmes et tubas », sentier de randonnée palmée archéologique. 20 € de frais supplémentaires.

Cette inscription devra obligatoirement être confirmée avant le 15 septembre 2014 :

- par l'envoi d'un bon d'engagement ou d'un bon de commande établi au nom de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (bon à adresser à l'AGCCPF, 6, rue des Pyramides, 75041 PARIS Cedex 01)
- par l'envoi d'un chèque à l'ordre de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (chèque à adresser à l'AGCCPF, 6, rue des Pyramides, 75041 PARIS Cedex 01)

Pour faciliter l'établissement des bons d'engagement et des bons de commande :

N° SIRET : 327 593 570 00036

Coordonnées bancaires (La Banque Postale, Centre financier de Paris) :

Code d'établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
20041	00001	0204758U020	86	La Banque Postale 75900 Paris cedex 15

Dans le cas d'une prise en charge en tant que formation, merci de bien vouloir renvoyer la convention au secrétariat, dûment signée par la Collectivité ou son représentant, avant le 15 septembre 2014.

Pour de plus amples informations, contactez Carl Jubineau au 01 40 15 34 09 ou par mél. carl.jubineau@culture.gouv.fr, ou Laura Ribeiro au 06 34 04 02 72 ou par mail agccpfpaca@free.fr

*** Ces frais couvrent**

- la participation aux trois journées,
- les déjeuners des 8, 9 et 10 octobre et les dîners des 8 et 9 octobre,
- les transports en car pour les déplacements dans le Var et à Marseille.

Sont à la charge des participants : leur déplacement pour Hyères, leur retour depuis Marseille, et leur logement sur place.